Je suis ici aujourd'hui pour servir les objectifs de mon gouvernement, qui sont d'élargir les liens que nous entretenons avec Hong Kong au chapitre des investissements et du commerce. Je suis ici pour inviter les gens d'affaires de Hong Kong à investir leur énergie et leur argent au Canada et, à mon retour au Canada, j'encouragerai les Canadiens à miser leur énergie et leur argent sur votre dynamique économie.

Je voudrais prendre ici un moment pour faire le point sur les initiatives du Canada en matière de commerce international, particulièrement en ce qui concerne la double approche du gouvernement canadien à l'égard des négociations commerciales.

Je viens à peine de sortir de la rencontre quadrilatérale des ministres du Commerce, qui s'est tenue au Japon, et au cours de laquelle les ministres du Canada, du Japon, de la CE et des États-Unis, qui ensemble représentent les deux tiers du commerce mondial, se sont rencontrés dans un climat de tension mondiale croissante sur le plan du commerce. Nous avons cherché des moyens pour combattre le protectionnisme, par une meilleure coopération économique, particulièrement dans le cadre de la nouvelle Ronde de négociations sous l'égide du GATT.

Aux termes de cette double stratégie commerciale, nous nous efforçons de libéraliser et de valoriser le commerce avec nos partenaires, comme Hong Kong, dans le contexte de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce. Nous négocions également un accord de libre-échange avec notre principal partenaire commercial, les États-Unis.

Je voudrais insister ici sur le fait que le Canada est fermement enqagé envers le GATT. Cet enqagement est nettement démontré par le rôle de leadership que nous avons assumé dans l'actuelle Ronde du GATT sur de grandes questions comme l'agriculture.

Je voudrais également souligner que nos négociations bilatérales avec les États-Unis viennent compléter nos négociations multilatérales. En effet, tout accord avec les États-Unis sera conforme au GATT.

Cet accord que nous nous proposons de conclure avec les États-Unis a nécessité des mois de consultations avec les provinces et le secteur privé, et les négociations s'engagent maintenant dans une phase intensive. La dernière phase des discussions se tiendra cet été. Un accord doit être conclu d'ici octobre 1987 et signé avant janvier 1988 pour respecter les exigences du pouvoir de négociation en